

LES POLITIQUES AGRICOLES PÉRIURBAINES LOCALES

par Serge Bonnefoy¹

Il aura fallu 40 années pour que la question agricole périurbaine devienne une préoccupation légitime des agglomérations françaises. Quatre grandes approches ont contribué à cette reconnaissance : l'approche foncière professionnelle, l'approche francilienne de la planification, l'approche du projet agricole du Grand Sud Est et, récemment, l'approche alimentaire du mouvement associatif. Elles ont suscité et suscitent la mise en oeuvre *d'une politique agricole dite périurbaine* dans nombre d'agglomérations ou métropoles, *le projet agri urbain* au sens francilien.

L'artificialisation trop rapide des terres agricoles, l'évolution des demandes sociales et l'inquiétude alimentaire planétaire rendent aujourd'hui la question agricole périurbaine plutôt consensuelle. L'Etat a réinvesti ce champ (cf. le Grenelle de l'environnement), plusieurs régions et départements s'en préoccupent, les équipes d'urbanisme du Grand Paris lui donnent une place dans leur projet, le monde agricole recherche un partenariat fort avec les intercommunalités urbaines. Le succès du réseau Terres en Villes qui est passé en 10 ans de 6 à 23 agglomérations ou métropoles et qui continue à se développer régulièrement, en est une autre illustration.

Plusieurs enjeux sont bien identifiés et reconnus. L'agriculture périurbaine participe à organiser la ville et à lutter contre l'étalement urbain non maîtrisé. Elle rend la ville plus attractive et attire entreprises et habitants. Elle participe à la qualité de vie des citoyens en proposant nombre d'aménités vertes. Elle participe à l'économie locale par le dynamisme de ses exploitations et de sa filière agro-alimentaire. Elle valorise les déchets urbains. Enfin, elle favorise la cohésion sociale et contribue à l'identité locale.

De nouveaux enjeux sont apparus ces dernières années. L'agriculture périurbaine a un rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité urbaine et périurbaine ainsi que dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle est une des pièces de la gouvernance alimentaire des grandes villes. Et sa prise en compte facilite l'organisation inter-territoriale de la métropolisation.

Malgré l'ambiguïté des termes¹ et les limites des politiques locales² dans un pays fortement centralisé dépendant de la politique agricole commune, celles-ci ont un effet levier important sur la ville et l'agriculture locale. Leur diversité est grande car elles dépendent de l'histoire urbaine et agricole locale.

Ce sont d'abord des politiques co-construites entre élus, aménageurs, agriculteurs et souvent des représentants du mouvement associatif citoyen. Leur force a été de considérer que l'agriculture était une composante de la *nouvelle ville* et que les agriculteurs et leurs organisations étaient aussi des acteurs de cette ville. Ces politiques sont d'autant plus pertinentes et efficaces qu'elles sont bien

¹ Secrétaire technique du réseau Terres en Villes.

¹ Pour la plupart des citoyens et des élus, l'agriculture périurbaine est synonyme d'agriculture spécialisée de circuits courts alors que la grande majorité de l'agriculture française en zone périurbaine est une agriculture conventionnelle.

² Les collectivités territoriales apportent seulement 3% des crédits affectés à l'agriculture et au développement rural.

intégrées au projet d'agglomération, à la planification stratégique et qu'elles sont bien articulées aux grands plans urbains (habitat, déplacement, schéma commercial, agenda 21, plans climat et énergie...).

L'analyse des 345 actions des politiques locales de 19 agglomérations ou métropoles du réseau Terres en Villes montre une variété de plus en plus grande d'interventions publiques. Elle met toutefois en exergue quatre grands champs prioritaires. Le premier concerne la définition du projet agri urbain et les modalités de sa gouvernance. Le second a trait à la protection et à la mise en valeur concertée des espaces agricoles périurbains. Le troisième est celui du développement des circuits courts et des services de l'agriculture périurbaine. Il englobe de nombreuses actions en faveur de l'installation agricole périurbaine. Enfin, le dernier regroupe toutes les actions favorisant les relations sociales entre agriculteurs et citoyens.

Pour favoriser un développement pertinent de ces politiques, le réseau Terres en Villes apporte un soutien à ces membres en remplissant trois missions : il organise les échanges entre ses membres, il conduit des expérimentations et il participe activement au débat national et européen sur la ville et son agriculture. Terres en Villes assure ses trois missions en conduisant quatre grands chantiers :

1. la co-construction des politiques agricoles périurbaines
2. la protection et la mise en valeur concertée des espaces ouverts périurbains
3. le développement des circuits de proximité et la gouvernance alimentaire des agglomérations
4. la prise en compte des espaces ouverts périurbains et de leur agriculture par les politiques européennes

Il engagera en 2011 de premiers travaux sur la forêt périurbaine.

Le développement présent des politiques agricoles périurbaines locales et des activités du réseau témoigne d'une profonde mutation en cours de la ville et de l'agriculture. Il ne va pas sans controverse et contradiction entre agriculture rêvée et agriculture réelle, entre vision « économiste » et vision « territoriale », entre tenants des filières longues et des filières courtes...

Il est aussi un des signes du renforcement du rôle et des pouvoirs des agglomérations/métropoles tout comme celui d'un changement de paradigme :

« La ville durable est une ville désirable, qui fait du lien et qui fait lieu.

La ville du 21^{ème} siècle mêlera la nature et l'urbain. Elle organisera la vie quotidienne autour de proximités entre ville, nature, agriculture, industrie, loisirs... Elle fabriquera ses formes urbaines à partir de la structure du parcellaire agricole, sur laquelle construire le système viaire. (...)

La métropole de l'après Kyoto sera agricole parce que écosytémique. Elle sera vivante parce que organique. Elle sera efficace par le fruit d'un métissage entre protection et exploitation, entre ville et nature.» Equipe Grümbach, consultation du Grand Pari(s).